

Brazzaville, 5 août 2016. La Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) a organisé une réunion portant création du Comité des Praticiens en finances publiques de l'Afrique centrale. Cette initiative s'inscrit dans les objectifs du Programme d'appui au Commerce et à l'Intégration Economique (PACIE) financé par l'Union européenne au profit de la CEMAC, de ses Etats-Membres, mais également auprès de la République Démocratique du Congo et de Sao Tomé et Príncipe. Les travaux se sont tenus à **Brazzaville (République du Congo) du 2 au 5 août 2016.**



Dès l'adoption du projet de Règlement du Comité des praticiens par le Conseil des Ministres de la CEMAC, le Comité d'Experts en gestion des finances publiques existant se verra remplacer par le Comité des praticiens. Le projet de Règlement vise à pérenniser l'expertise technique disponible au niveau sous régional et à l'inscrire dans un cadre d'échange et de partage permettant de délivrer une assistance technique aux Etats. Ceci, afin d'harmoniser la gestion des finances publiques de la CEMAC.

« Le Comité des Praticiens va réunir l'expérience et les savoirs de nos cadres de la Région en matière de finances publiques, permettre de partager leurs expériences pour résoudre les difficultés qui pourraient se présenter pour mettre en œuvre les réformes, mettre en place un programme de travail annuel » a déclaré Calixte NGANONGO, Ministre des Finances de la République du Congo lors de la cérémonie d'ouverture de l'Atelier.

La particularité du Comité des Praticiens en finances publiques est sa constitution paritaire composée de représentants des Etats membres dans les principaux métiers financiers, regroupés dans un bureau national, et une cellule communautaire. Constitué des Institutions spécialisées et organes de la CEMAC (Commission, Chambre des comptes de la Cour de Justice, Parlement, Banque des Etats d'Afrique Centrale-BEAC-, Banque de Développement des Etats d'Afrique Centrale-BDEAC- et Institut de l'Economie et des Finances-Pôle Régional),

l'ensemble intervient dans la réforme des finances publiques.

Paul TASONG, Commissaire de la CEMAC en charge des politiques économique, monétaire et financière a également mis l'accent sur la pérennité de l'expertise sous régionale : *«le Comité des praticiens est une structure à laquelle je souhaite voir deux caractéristiques : il sera un centre d'expertise sous régionale, et il a également vocation à pérenniser cette expertise qui existe dans notre sous-région*

».

Une feuille de route du Comité des praticiens a également été établie et permettra dès 2017, d'orienter les activités du Bureau national vers l'achèvement du processus de transposition pour les Etats concernés, et surtout de mettre à disposition son expertise technique régionale et nationale à la mise en œuvre des réformes. La prochaine étape opérationnelle se déroulera en décembre 2016 dans l'ensemble des Etats et consistera à une formation de masse sur le budget de programme.

Pour Laurence Jacquet, Coordonnatrice du Pôle «Stratégies de développement et finances publiques » de Dakar , du PNUD, opérateur de la Commission de la CEMAC pour la mise en œuvre du PACIE *«le Comité des Praticiens sera accompagné par les Partenaires techniques et financiers»*. Ont ainsi apporté leur concours à cette première réunion, la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, l'Initiative Africaine Concertée sur la Réforme budgétaire (CABRI), la Banque mondiale, le Département des Finances Publiques du FMI, AFRITAC Centre, la Banque Africaine de Développement.

Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter :

Mamadou Issa Baba, Chef de projet «Finances Publiques» - Département des politiques économique, monétaire et financière – Commission de la CEMAC

E-mail : mamadouissababa@yahoo.fr ; Mobile : + 237 676 10 20 08

Daouda Kamano, Conseiller régional Finances publiques (PACIE) - Le Pôle «Stratégies de

développement et finances publiques »

E-mail : daouda.kamano@undp.org ; Mobile : + 221 77 332 43 36

Azaad Manté, Chargée de presse et de Communication, Délégation de l'Union européenne en République du Congo,

E-mail: azaad. mante@eeas.europa.eu : Mobile + 242 05 500 24 00